

FICHE USAGE MSSANTÉ

Processus de conciliation
médicamenteuse mis en œuvre au
Centre Hospitalier de Fougères
Novembre 2019



Professionnels concernés

Médecins généralistes

Infirmiers

Pharmaciens hospitaliers

Pharmaciens de ville

PROCESSUS DE CONCILIATION MEDICAMENTEUSE

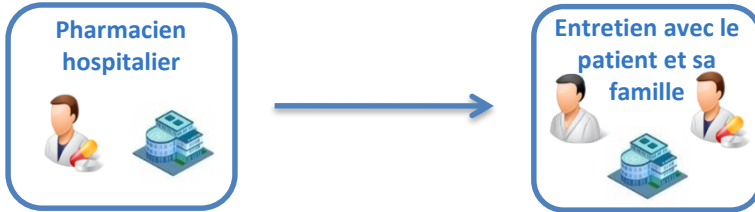
CENTRE HOSPITALIER DE FOUGERES



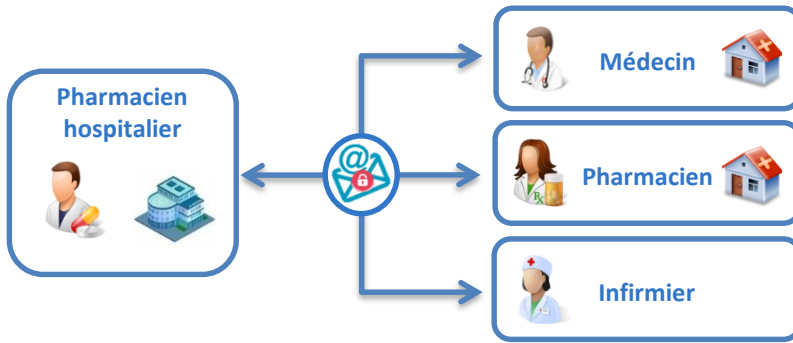
1

Entrée du patient réalisation de la conciliation d'entrée

Au cours de l'hospitalisation du patient, le pharmacien hospitalier réalise un entretien auprès du patient et de sa famille afin de recenser l'ensemble du traitement médicamenteux pris au domicile.



Afin de compléter son bilan et le rendre exhaustif, le pharmacien communique avec les différents acteurs du parcours patient (médecin traitant, pharmacien d'officine, infirmier, etc...). Les flux d'échanges doivent être sécurisés et transitent par MSSanté.



Etablissement de la conciliation d'entrée

Le pharmacien hospitalier compare les traitements pris au domicile par le patient avec ceux prescrits pendant l'hospitalisation



Le pharmacien hospitalier s'entretient avec le médecin pour établir les divergences intentionnelles et non intentionnelles

2

Sortie patient : réalisation de la conciliation de sortie

Entretien médecin / pharmacien



A la sortie d'hospitalisation du patient, le pharmacien hospitalier compare les traitements pris au domicile par le patient avec ceux figurant sur l'ordonnance de sortie. Il s'entretient avec le médecin pour établir les divergences intentionnelles et non intentionnelles.

Etablissement de la conciliation de sortie



Le pharmacien hospitalier réalise un entretien avec le patient pour lui expliquer les modifications de traitements ayant eu lieu au cours de l'hospitalisation. Il transmet ensuite la conciliation de sortie à l'ensemble des professionnels de santé ayant participé à la prise en charge du patient. Ces échanges qui doivent être sécurisés transitent via MSSanté.

Entretien patient / pharmacien



Pharmacien hospitalier



Médecin

Pharmacien

Infirmier

PROCESSUS DE CONCILIATION MEDICAMENTEUSE

CENTRE HOSPITALIER DE FOUGERES



INFORMATIONS GÉNÉRALES



LA DEMARCHE



La **conciliation médicamenteuse** est une démarche qui permet de **prévenir** et d'**intercepter** les **iatrogénies médicamenteuses**. Elle repose sur la **transmission d'informations** complètes et exactes **entre les membres de l'équipe de soins** tout au long du parcours de prise en charge du patient.



ACTEURS IMPLIQUES

Opérateur MSSanté : Inovelan
Logiciel patient : Sillage (SIB)

Acteurs :

- Service Pharmacie du Centre Hospitalier de Fougères
- Service informatique du CH de Fougères
- Pharmaciens d'officine
- Médecins
- Infirmiers



L'USAGE



Un appel à projets DGOS a été lancé en Bretagne afin de promouvoir l'usage autour de la conciliation médicamenteuse

MSSanté a sécurisé et dématérialisé l'ensemble des échanges entre professionnels de santé



Le projet a impliqué deux pharmacies pilotes :

- La pharmacie de l'Europe à Fougères
- La pharmacie Jezequel à Saint-Brice en Coglès

MSSanté a accéléré les transmissions et permis de sécuriser les données médicales échangées.



LE PROJET

Ce qu'ils en pensent

Les professionnels du CH de Fougères :

« Par le biais de ce projet, nous avons participé au développement de la sécurisation et à la dématérialisation de nos échanges »

« MSSanté nous permet de réduire le nombre d'impression de documents »

« MSSanté nous garantit une meilleure confidentialité et meilleure traçabilité des documents échangés »

Les pharmaciens de ville :

« La conciliation médicamenteuse permet de fournir le bon traitement au patient. L'usage de MSSanté nous a aidés à mieux nous coordonner pour disposer des bonnes informations pour une prise en charge adéquate. »

Les gains chiffrés

- **82%** des pharmacies de ville du bassin de Fougères raccordées à MSSanté
- **20%** des conciliations d'entrée passent par MSSanté
- **70%** des conciliations de sortie sont envoyées par MSSanté
- Réduction importante du nombre d'envois non sécurisés (fax, par exemple)

Vous souhaitez utiliser **MSSanté** au sein de votre structure ?

Structures : contactez le GRADeS de votre région
Professionnels libéraux : contactez la CPAM de votre département

www.mssante.fr

